* + 1. **Enseignement supérieur**
1. **Périmètre**

Les activités d’enseignement supérieur concernent tous les secteurs d’activités de la section P de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 85 (85.42Z - Enseignement supérieur).

La segmentation des activités d’enseignement supérieur est déclinée de la façon suivante :

* Enseignement supérieur - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
* Enseignement supérieur - Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences ;
* Enseignement supérieur - Salle de formation, d'enseignement ou de vie de campus - Sans Process ;
* Enseignement supérieur - Salle de formation, d'enseignement ou de TP ;
* Enseignement supérieur - Atelier et Halle technique avec Process ;
* Enseignement supérieur - Valeur par défaut.
1. **Indicateurs d’intensité d’usage**

Indicateurs d’intensité d’usage temporels :

L’amplitude horaire annuelle d’utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d’intensité d’usage temporel. Elle correspond aux heures d’utilisation et d’entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d’intensité d’usage surfacique :

Les indicateurs d’intensité d’usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

* Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
	+ La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
	+ Le taux d’occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
* Pour la sous-catégorie « Amphithéâtre, Auditorium, Salle de conférences » :
	+ La surface de plancher par place ou surface Utile Brute **Surf\_place** (m²/place), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de places assises,
	+ Le taux d’occupation nominal **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion d’amphithéâtres, d’auditoriums et de salles de conférences occupées.
* Pour la sous-catégorie « Salle de formation, d'enseignement ou de TP » :
	+ La densité énergétique moyenne **DEréelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d’utilisation.